

Registre d'accessibilité

Ce registre présente les mesures d'organisation mise en œuvre au sein des sites SJT.

Ce registre comporte trois parties :

PARTIE A : MANAGEMENT GLOBAL DE L'ACCESSIBILITÉ

- A1 - Pilotage de la politique Handicap
- A2 - Accessibilité
- A3 - Communication externe

PARTIE B : PARCOURS DE L'APPRENANT

- B1 - Accueil et élaboration d'un parcours personnalisé
- B2 - Accompagnement tout au long du parcours
- B3 - Suivi post formation

PARTIE C : LISTES DES REFERENT(E)S HANDICAP SJT

- C1 – Responsable HANDICAP en charge de la coordination des Référent(e)s Handicap
- C2 – Liste des référent(e)s Handicap Hauts-de-France
- C3 – Liste des référent(e)s Handicap Ile-de-France

PARTIE A : MANAGEMENT GLOBAL DE L'ACCESSIBILITÉ

Item	Actions mises en place
A1 – PILOTAGE DE LA POLITIQUE HANDICAP	
Politique Handicap	SJT a nommé une référente Handicap au National, Céline BEL
	Des référents Handicap ont été formés sur chacun des sites. Un Kit Ressources Mission Référent Handicap a été créé. La liste des référents Handicap est à disposition du public sur notre site Internet Le nom et le prénom des référents Handicap est affiché dans chacun des centres.
	Les missions, les objectifs ont été décrits et communiqués à l'ensemble du personnel et des stagiaires via le livret d'accueil stagiaire. Un Sharepoint animé par la Responsable Handicap apporte toutes les informations nécessaires pour faciliter l'accompagnement et l'adaptation de la formation aux stagiaires en situation de Handicap
	Tous les référents Handicap ont suivi une formation animée par Ressources Formation Handicap.
Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs	Un module de sensibilisation, à destination du personnel intégrant SJT, est mis en place lors de son intégration.
	Des réunions d'échanges de pratique sont organisées et animées par la responsable Handicap. Cette dernière anime un Teams permettant l'échange de pratiques, la veille...
Démarche d'amélioration continue	SJT s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue. Dans ce cadre, un questionnaire d'évaluation de satisfaction (en début et en fin) a été créé. Quatre questions ont été posés : <ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous que l'accueil de personnes en situation de handicap a été satisfaisant ? - Si vous êtes insatisfait, quelles en sont les raisons ? - Pensez-vous que l'accueil de personnes en situation de handicap a eu un impact sur votre formation ? - Si vous êtes insatisfait, quelles en sont les raisons ?
A2 - ACCESSIBILITE	
Connaissance des obligations réglementaires	La responsable Handicap et des référents Handicap locaux assurent une veille juridique concernant la question du Handicap ; notamment sur les obligations à l'égard des publics en situation de handicap [Art. D 5211-2 et suivants du Code du travail]. La veille s'appuie sur les informations issues des réseaux existants (RHF, délégué régionaux, Carif, Dreets..).
Accessibilité du bâti	Tous nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite [Cf. Art. R.111-19-7 et suivants du Code de la construction pour les ERP situés dans un cadre bâti existant / Cf. Art. R. 111-19 et suivant du Code de la construction pour les ERP neufs]
	Les contrôles des installations électriques, de sécurité incendie ... sont réalisées chaque année. Les conditions d'évacuation tiennent compte des personnes en situation de Handicap.

	Notre Document Unique est actuellement en cours de réactualisation. Il est prévu qu'il inclut la notion de Handicap.
Accessibilité des outils et matériels pédagogiques	<p>Objectif : Rendre accessibles les outils de formation « de droit commun ».</p> <p>Une liste des équipements et matériels possédés par SJT est mis à jour régulièrement et à disposition des référents Handicap. Cette liste est à disposition sur le Teams « Réseau des Référént(e)s Handicap SJT ».</p>
	<p>Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'obligation de proposer des adaptations (durée / rythme / méthodes / supports pédagogiques) (Cf. Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail).</p> <p>SJT met en place autant que possible:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des supports pédagogiques en formats numériques (ex : format Word, police Arial...) permettant certaines adaptations comme l'interprétariat en langue des signes, braille, audio-transcription • Encourage les formateurs à diversifier, partager et capitaliser les méthodes et modalités pédagogiques en réponse à une situation de handicap – Chaque référent(e) Handicap facilite cette capitalisation et les échanges lors de l'animation de réunion de coordination • Propose l'ajustement des soutiens spécifiques et des aménagements pédagogiques, si nécessaire
Adaptation des modalités d'examen	<p>Les règles d'aménagement des épreuves de validation, d'examen sont communiquées dès l'entrée en formation.</p> <p>Le formulaire de demande d'aménagement d'épreuves est transmis aux stagiaires.</p>
A3 – COMMUNICATION EXTERNE	
Les stagiaires	Le livret d'accueil informe les stagiaires de la démarche d'accueil des personnes en situation de Handicap. Le livret précise le (la) référent(e) Handicap du site ainsi que les permanences d'accueil proposées sur le site. Le jour et l'heure de la permanence sont, par ailleurs, affichés dans le site.
Réseau d'accompagnement et autres partenaires contributeurs	Notre site Internet présente la liste de nos référents Handicap par site. Une liste des partenaires extérieurs œuvrant dans l'accompagnement et l'aide des personnes en situation de Handicap est actualisé par les référents Handicap et la responsable Handicap SJT.
Employeurs	Un accompagnement est mis en place par les référents Handicap auprès des entreprises d'accueil de nos stagiaires. Un entretien tripartite est mené, en fonction des besoins, pour mettre en place, au sein de l'entreprise, des aménagements visant la compensation de handicap. Une trame d'entretien a été créée à cet effet.

PARTIE B : PARCOURS DE L'APPRENANT

Item	Actions mises en place
B1 – ACCUEIL ET ÉLABORATION D'UN PARCOURS PERSONNALISÉ	
Identification des publics et repérage des situations de handicap	Lors du positionnement, un entretien individuel est effectué par le(la) référent(e) Handicap et afin de réaliser un diagnostic et identifier les besoins en compensation du Handicap.

	<p>Une grille d'entretien a été créé et est disponible dans le Teams « Réseau des Référénts Handicap ».</p> <p>Les référent(e)s Handicap peuvent à tout moment solliciter la responsable Handicap SJT en cas de besoin.</p>
Mobiliser les partenaires et les parties prenantes	<p>Une liste de partenaires par Région a été créée et est mise à jour régulièrement.</p> <p>Cette liste est disponible dans le Teams « Réseau des Référénts Handicap ».</p>
Définir les besoins spécifiques	<p>Une entretien est réalisé, en fonction des besoins, entre le (la) référent(e) Handicap, le stagiaire et l'entreprise et ce, afin d'identifier les aménagements possibles en entreprise. Les partenaires peuvent être sollicités en fonction des besoins (Cap Emploi, Formation Ressources Handicap...).</p> <p>Une grille d'entretien a été créé à cet effet et est disponible dans le Teams « Réseau des Référénts Handicap ».</p>
B2 – ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS	
Accompagner dans les démarches administratives	<p>Le(la) référent(e) Handicap, durant les entretiens de diagnostic et de compensation du Handicap, dans le cadre du positionnement, informent les apprenants sur l'utilité et les modalités administratives d'une reconnaissance du handicap et des possibilités de prestations de compensation.</p> <p>Un accompagnement sur le site de l'Agefiph qui présente comment réaliser une reconnaissance du handicap.</p>
Mettre en place les modalités de compensation du handicap	<p>Le(la) référent(e) Handicap, en collaboration avec les partenaires, mettent en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (positionnement, en centre, en entreprise, validation).</p> <p>Une liste du matériel et des équipements possédés au sein de SJT est mise à la disposition des référent(e)s Handicap.</p> <p>Des entretiens de suivi des actions est par ailleurs réalisés durant la formation et ce, afin d'assurer des adaptations en fonction des besoins.</p>
Tenir informées les différentes parties prenantes	<p>Le(la) référent(e) Handicap informent, à la demande ou avec l'accord du stagiaire, les équipes pédagogiques, les employeurs et les éventuels autres partenaires sur les situations spécifiques et individuelles du handicap du stagiaire.</p>
Suivi du parcours	<p>Des entretiens réguliers sur le déroulement du parcours du stagiaires en situation de handicap sont réalisées par le (la) référent(e) Handicap.</p> <p>Une grille d'entretien spécifique permet d'assurer la traçabilité de ces rencontres. En dehors de ces entretiens, les personnes en situation de Handicap peuvent, par ailleurs, solliciter le (la) référent(e) lors des permanences hebdomadaires.</p> <p>Des bilans intermédiaires et finaux sont, par ailleurs, organisés avec les partenaires (Pôle Emploi, Cap Emploi...).</p>
B3 – SUIVI POST FORMATION	
Informé de la suite de parcours	<p>Les apprenants sont informés sur les suites de parcours de formation ou des emplois à pourvoir sur les territoires.</p>
Bilan du parcours	<p>Un bilan de fin de formation est effectué au terme de la formation. Ce bilan permet de recenser les compétences acquises, comment les valoriser et les conditions nécessaires de réalisation.</p> <p>En cas d'abandon, les causes sont analysées.</p>

	L'impact de la démarche d'accueil des personnes en situation de Handicap est évalué dans le cadre des espaces de dialogue et des enquêtes de satisfaction en début et en fin de formation.
Suivi postérieur	Les résultats aux examens et l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap sont suivis et analysés.

PARTIE C : LISTES DES REFERENT(E)S HANDICAP

C1 – RESPONSABLE HANDICAP EN CHARGE DE LA COORDINATION DES REFERENT(E)S HANDICAP

Prénom et Nom	Secteurs géographiques d'intervention	Adresse Mail
Céline BEL	National	Celine.bel@sjt.com

C2 – LISTE DES REFERENT(E)S HANDICAP HAUTS-DE-FRANCE

Prénom et Nom	Secteurs géographiques d'intervention	Adresse Mail
Rachida AIT EL MAATI	Oise Centre	Ait-elmaati@sjt.com
Naomie LILIE	Oise Ouest	lilie@sjt.com
Géraldine MANGE CANNAROZZO	Oise Est	mange@sjt.com
Graziela MOUKALA- FLORES	Aisne Sud	moukala-flores@sjt.com
Ludovic DATHY	Aisne Nord	dathy@sjt.com
Nathalie PRINGERE	Nord Est	pringere@sjt.com
Geneviève CAMUS	Lille	camus@sjt.com
Julien WILLAME	Roubaix, Tourcoing	willame@sjt.com
Fatima KAROUCH	Lille	karouch@sjt.com
Corinne SZPERA	Lens	szpera@sjt.com
Marine COQUEL	Pas-de-Calais Centre	coquel@sjt.com
Sophie BALY	Littoral	baly@sjt.com
Nicolas SOBIERAJ	Tous sites	sobieraj@sjt.com
Stéphanie DUVAL	Public FLE – Région Hauts-de-France	duval@sjt.com

C3 – LISTE DES REFERENT(E)S HANDICAP ILE-DE-FRANCE

Prénom et Nom	Secteurs géographiques d'intervention	Adresse Mail
Fidy RAVELOJAONA	Créteil	fidy.ravelojaona@sjt.com
Nesrine HADJERES	Viry, Brétigny	hadjeres@sjt.com
Fatiha ZIANE	Paris, Sarcelles	ziane@sjt.com
Nawal LAKEHAL	Villiers, Poissy, Mantes la Jolie	lakehal@sjt.com
Houria TACHOUCHE	Bobigny	houria.tachouche@sjt.com
Louise BADJOKO	Argenteuil, Cergy	badjoko@sjt.com